

FICHE DE
L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

**S14 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique :
éducation physique**

Acronyme :

PPEP3S14

Section :

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Sous-section :

Éducation Physique

**Activités
d'apprentissage :**

Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles :

1. Activités d'expression V
2. Didactique et méthodologie des activités d'expression III
3. Activités sportives collectives V
4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives III

Nombre d'activités d'apprentissage :

4

CODE

S13

Programme

3BA

Niveau CFC

6

ECTS

5

Obligatoire

**Coordonnées
du/des
représentants
« UE » :**

DELESTREE Florence - fdelestree@he2b.be

**Unités
d'enseignement
prérequises :**

Néant

**Unités
d'enseignement
corequises :**

Néant

**Autres
connaissances et
compétences
requis :**

Néant

**Compétences
visées :**

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Objectifs :

Maîtriser les savoirs à enseigner et les sélectionner en regard des finalités, des compétences visées ainsi que des contenus du plan d'études
Choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées

**Contribution au
profil
d'enseignement
du programme :**

Approche didactique : maîtrise des concepts disciplinaires

**Acquis
d'apprentissage :**

- Analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement d'apprentissage
- Concevoir des activités d'enseignement (apprentissage) variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences
- Intégrer les activités d'enseignement (apprentissage) dans une planification globale
- Guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des démarches des élèves

Bibliographie :

Néant

Pondération des activités d'apprentissage :

1) 30 % 2) 20 % 3) 30 % 4) 20 %

Remarque :

L'unité d'enseignement S14 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

1. Activités d'expression V

Acronyme : **PPEP3S1402**

Pondération dans l'unité d'enseignement **30 %**

CODE **S14** Volume horaire **30 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus : Il consiste en l'apprentissage des figures de base dans les trois modèles suivants : acrogym, travail sur surfaces élastiques et parkour.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours dispensés par l'enseignant

Supports indispensables à l'acquis des compétences : Néant

Supports éventuels à l'acquis des compétences : Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

1. Les mouvements fondamentaux gymniques et acrobatiques abordés au cours des trois modules.
2. Création et organisation d'un spectacle d'activités d'expression.
Ce spectacle sera réalisé sous la forme d'une représentation publique.
Elle sera présentée à la fin du premier quadrimestre (sous la forme « examen pratique »).
Les étudiants devront présenter leurs enchaînements par groupes mixtes et devront y intégrer les éléments vus lors des trois modules précités ainsi qu'au cours de l'ensemble de la formation.
La réussite de l'activité d'apprentissage est conditionnée par la réussite du spectacle (10/20) et la réussite des modules repris ci-dessus (10/20).
Les étudiants ayant échoué à un ou plusieurs des modules devront le ou les représenter.
Les étudiants ayant échoué au spectacle devront également le représenter.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

30 %

Pratique

70 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Les étudiants ayant échoué lors du premier quadrimestre à un ou plusieurs des modules le ou les représentent en deuxième session.

Les étudiants ayant échoué au spectacle le représentent également.

La réussite de l'activité d'apprentissage est conditionnée par la réussite du spectacle (10/20) et la réussite des modules repris ci-dessus (10/20).

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

30 %

Pratique

70 %

2. Didactique et méthodologie des activités d'expression III

Acronyme : **PPEP3S1403**

Pondération dans l'unité d'enseignement **20 %**

CODE **S14** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

- Analyse du contenu spécifique aux activités gymniques tout au long de la scolarité primaire et secondaire inférieure.
- Connaissance des éléments clés permettant de construire des situations d'apprentissage pertinentes
- Mise en évidence des composantes spécifiques à la gymnastique à mettre en place dans les séances d'éducation physique selon le niveau d'enseignement
- Élaboration de séquences d'enseignement spécifiques à chaque niveau d'apprentissage

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Elles consistent en l'apprentissage des contenus évoqués ci-dessus sous formes d'activités pratiques en salle ainsi que d'exposés de contenus plus théoriques

Supports indispensables à l'acquis des compétences : Prise de notes par les étudiants
Notes de cours distribuées aux étudiants

Supports éventuels à l'acquis des compétences : Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

Les étudiants sont amenés à travailler en groupes pour réaliser un document écrit qui sera remis et présenté oralement en janvier.

Le groupe rédige une séquence de cours de gymnastique adaptée au niveau d'enseignement choisi (tirage au sort). Les préparations de cours seront remises le jour de la défense orale du travail. Cette défense reprendra succinctement les contenus abordés dans les préparations et sera suivie d'une séquence de questions-réponses. Chaque membre du groupe présente une partie de l'exposé et sera amené à répondre aux questions.

Les étudiants seront également amenés à démontrer une praxie tirée au sort parmi les fondamentaux entraînés depuis la première année lors de l'évaluation d'un des modules du cours « activités d'expression V » du premier quadrimestre. La démonstration magistrale relevant d'un procédé didactique de base, il est essentiel que les étudiants l'utilisent et la maîtrisent au moins pour les praxies élémentaires.

Ces éléments ont une cotation binaire (réussite ou non-réussite) et sont comptabilisés dans la note finale de l'examen.

L'échec dans la démonstration de cette praxie entraîne un échec pour le cours de didactique et méthodologie des activités d'expression (note de 9/20).

Des travaux écrits pourront être demandés au cours du quadrimestre et ceux-ci seront évalués et comptabilisés dans la note finale de l'examen. Ces travaux ont une cotation binaire (travail remis ou non-remis). La non-remise d'un des travaux entraîne un échec pour le cours de didactique et méthodologie des activités d'expression (note de 9/20).

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Écrit et Oral

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

En cas d'échec pour le travail écrit présenté oralement, celui-ci sera représenté en deuxième session.

En cas d'échec lors de la démonstration, celle-ci devra être à nouveau exécutée.

En cas d'échec dû à la non-remise d'un ou plusieurs travaux, un travail écrit complémentaire sera réalisé par l'étudiant et remis le jour de l'examen oral. Les consignes de ce travail seront transmises à l'étudiant qui en fait la demande.

La réussite du cours est conditionnée par la réussite de l'examen (10/20) ainsi que la réussite de la démonstration et la réussite du travail complémentaire.

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Écrit et Oral

100 %

3. Activités sportives collectives V

Acronyme : **PPEP3S1404**

Pondération dans l'unité d'enseignement **30 %**

CODE **S14** Volume horaire **45 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant approfondira les notions de cours de sports collectifs des deux premières années en les appliquant à d'autres jeux collectifs.
L'étudiant est amené à faire connaissance avec les « new games », sports collectifs moins classiques tels que l'indica, le tchoukball, la crosse canadienne, la balle au fronton, l'ultimate, le kin-ball, le korfbal, l'unihockey, ...
L'objectif est de comprendre qu'il y a moyen d'établir des transferts de principes méthodologiques spécifiques avec les sports collectifs traditionnels.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Pendant les séances en salle de sport, l'enseignant et/ou l'étudiant présente une partie du cours au reste du groupe classe.
Des séances de micro-enseignement feront partie des méthodes d'apprentissage.
Les étudiants devront alors élaborer un contenu de séances et réaliser un choix d'exercices en respectant une consigne déterminé préalablement.
De même, en lien avec le cours de didactique des activités sportives collectives III, une réflexion spécifiquement axée sur la méthodologie pourrait être amenée sur base du vécu des exercices pratiques.
Des débriefings centrés sur la didactique des activités sportives collectives, sur les compétences visées en milieu scolaire, sur l'approche transversale de ces compétences et sur ce que devront savoir faire les élèves seront le point névralgique des échanges.
Le contenu de ces partages fera partie intégrante de la matière de l'activité d'apprentissage.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Powerpoint

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

L'évaluation pourra être continue sur l'ensemble du travail de l'année (préparation, présentation, savoir-faire, savoir-être).

De même, un dossier pourra être demandé aux étudiants.

Dans tous les cas, les modalités précises de l'évaluation seront spécifiées en cours de module.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

50 %

50 %

%

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

L'évaluation pourra être continue sur l'ensemble du travail de l'année (préparation, présentation, savoir-faire, savoir-être).

Un dossier dont les modalités précises seront spécifiées en cours de module sera demandé aux étudiants.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

100 %

%

4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives III

Acronyme : **PPEP3S1405**

Pondération dans l'unité d'enseignement **20 %**

CODE **S14** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : **Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles**

Contenus :

L'étudiant fera connaissance avec les sports collectifs moins classiques tels que l'indiana, le tchoukball, la crosse canadienne, la balle au fronton, l'ultimate, le kin-ball, le korfbal, l'unihockey, ...
L'objectif est de comprendre qu'il y a moyen d'établir des transferts de principes méthodologiques spécifiques avec les sports collectifs traditionnels.
Parallèlement aux séances pratiques, l'étudiant mènera une réflexion sur l'esprit et le fonctionnement de ces sports collectifs.
En cohérence avec la matière étudiée en bloc 2, les étudiants seront amenés à étudier les principes méthodologiques des programmations annuelles adaptées au milieu scolaire.
Par conséquent, une adéquation entre les compétences à développer et les contenus appropriés sera mise en évidence

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Le cours pourrait être donné de façon magistrale pour toute la partie sur la programmation des modules en sports collectifs ainsi que sur la partie consacrée à la didactique des sports « nouveaux » en milieu scolaire.
Des séances de micro-enseignement feront partie des méthodes d'apprentissage.
De même, en lien avec le cours d'activités sportives collectives V, une réflexion spécifiquement axée sur la méthodologie pourrait être amenée sur base du vécu des exercices pratiques.
Des débriefings centrés sur la didactique des activités sportives collectives, sur les compétences visées en milieu scolaire, sur l'approche transversale de ces compétences et sur ce que devront savoir faire les élèves seront le point névralgique des échanges. Le contenu de ces partages fera partie intégrante de la matière de l'activité d'apprentissage.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Powerpoint

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

En fin de quadrimestre, une évaluation orale vérifie l'acquisition des connaissances.
L'évaluation orale sera principalement centrée sur l'argumentation et la réflexion par rapport au choix d'un exercice, au contenu d'un exercice et à la planification d'un module.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Oral

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

En fin de quadrimestre, une évaluation orale vérifie l'acquisition des connaissances.
L'évaluation orale sera principalement centrée sur l'argumentation et la réflexion par rapport au choix d'un exercice, au contenu d'un exercice et à la planification d'un module

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Oral

100 %